

Formulaire de demande d'inscription  
de points à l'ordre du jour  
du Conseil d'Administration d'Université Côte d'Azur

Séance du  
28 MAI 2024

Date limite de dépôt : **Lundi 6 Mai 2024**

**IMPORTANT :**

-Le formulaire doit être rempli et signé avant renvoi avec ses annexes. Les demandes incomplètes ou non remises, dans les délais, pourront faire l'objet d'un report de séance.

-Pour les questions de FORMATION le visa du Vice - président de la formation est requis. Pour les questions de TARIF, vous devez au préalable vous rapprocher de la DAF.

-Les documents sont transmis aux membres du CA impérativement 7 jours ou 15 jours (pour les matières budgétaires), avant la séance, afin de garantir la sécurité juridique du conseil, et le respect du contrôle de légalité.

## 1. CONCERNANT LA DEMANDE

La demande nécessite-t-elle un vote du CA ? (cocher la case utile)

OUI, le point inscrit nécessite une délibération

NON, le point inscrit est un point d'information

SERVICE DEMANDEUR et PORTEUR du point

Nom du Service : DRVI Service Recherche

Nom de la personne en charge du suivi du point :

Alexia AKAKPO-LEQUIEN

RAPPORTEUR de la question en séance

Nom de la personne qui présentera ce point en CA :

M. Laurent COUNILLON

LIBELLE DE LA DELIBERATION SOUHAITEE

**Renouvellement du Réseau de Recherche International « Groupement Euromaghrébin de Mathématiques et leurs Interactions » (GE2MI)**

TEXTES JURIDIQUES DE REFERENCE (Indiquer loi, décret, arrêté, circulaire, délibération à renouveler...)

SYNTHESE DU CONTEXTE ET DES ENJEUX DE LA DEMANDE (Résumé en 1 demie page)

Le « GROUPEMENT EURO-MAGHRÉBIN DE MATHÉMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS (GE2MI) » qui concerne des scientifiques d'institutions de différents pays : France, Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne, Italie et Mauritanie. Le coordinateur du projet en France est Monsieur François DELARUE du Laboratoire J.A. Dieudonné (UMR7351 CNRS-Université de Côte d'Azur).

Le programme scientifique associé à ce réseau prévoit sa prolongation sur cinq (5) ans, du 1er janvier 2022 au 31 décembre 2026. Sous réserve du bon déroulement de l'activité et de la disponibilité des fonds, le CNRS envisage ainsi d'octroyer au total sur ces cinq années, 75 000€ à ce réseau.

L'université côte d'azur contribue au groupement à hauteur de 20k€ sur le budget recherche.

La lettre de soutien a été envoyée le 10 février par le Président d'Université Côte d'Azur.

## 2. CONCERNANT LE PASSAGE DU POINT DANS D'AUTRES CONSEILS

(Les décisions sont à transmettre en annexes)

Passage au Conseil Académique d'UCA (cocher la case utile) <input checked="" type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
Date : d'information	11/04/2024 en point	Référence :
<input type="checkbox"/> Avis défavorable	<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis pas encore connu
<input type="checkbox"/> A l'unanimité	<input type="checkbox"/> A la majorité	Date de passage prévu :

Passage au Comité Technique d'UCA (cocher la case utile) <input type="checkbox"/> Oui <input checked="" type="checkbox"/> Non		
Date :		Référence :
<input type="checkbox"/> Avis défavorable	<input type="checkbox"/> Avis favorable	<input type="checkbox"/> Avis pas encore connu
<input type="checkbox"/> A l'unanimité	<input type="checkbox"/> A la majorité	Date de passage prévu :

Passage dans d'autres conseils UCA (si oui lesquels)		
Nom du conseil :		
Date :		Référence :
Avis rendu défavorable/ favorable (à l'unanimité ou à la majorité) :		

Passage du point dans les conseils des Etablissements Membres d'UCA (si oui lesquels)		
Date :		Référence :
Nom du conseil :		
Avis rendu défavorable/ favorable (à l'unanimité ou à la majorité) :		

## 3. CONCERNANT LES DOCUMENTS ANNEXES

(Les annexes doivent être en format PDF pour transmission aux membres. Elles doivent porter le titre et la numérotation mentionnée ci-dessous)

Documents annexés à cette demande		
<input checked="" type="checkbox"/> OUI <input type="checkbox"/> NON	Nombre d'annexes pour cette question :	<input type="text" value="2"/>
Liste des annexes transmises (Numéro et Nom de l'annexe)		
1	IRN GE2MI_Lettre de soutien_CNRS 2022-2026	
2	IRN GE2MI_Lettre_Soutien_UniCA 2022-2026	
3		
4		

Nice, le 30/04/2024 :

Nom et Signature du responsable administratif/Vice-Président

(Obligatoire)  
Service Recherche  
La Responsable Administrative  
Magali MAILLAND



**Lettre de soutien**  
**du Centre national de la recherche scientifique (CNRS)**  
**au réseau de recherche international**  
**(International Research Network - IRN)**  
**« GROUPEMENT EURO-MAGHRÉBIN DE MATHÉMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS**  
**(GE2MI) »**

Le 8 février 2024

Monsieur le Président,

Le CNRS conduit des recherches dans tous les domaines de la connaissance et participe à la promotion de la collaboration scientifique internationale. Il encourage notamment les **réseaux de recherche internationaux International Research Networks – IRN**. Il s'agit d'actions qui associent des scientifiques appartenant à des institutions de plusieurs pays dont la finalité est le développement de réseaux de coordination scientifique à travers l'organisation de séminaires et d'ateliers.

Dans ce cadre, j'aimerais vous confirmer que le CNRS a renouvelé dès 2022 la sélection du Réseau de recherche international « **GROUPEMENT EURO-MAGHRÉBIN DE MATHÉMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS (GE2MI)** » qui concerne des scientifiques d'institutions de différents pays : France, Algérie, Maroc, Tunisie, Espagne, Italie et Mauritanie. Le **coordinateur** du projet en France est Monsieur François DELARUE du Laboratoire J.A. Dieudonné (UMR7351 CNRS-Université de Côte d'Azur).

Le programme scientifique associé à ce réseau prévoit sa prolongation sur cinq (5) ans, **du 1<sup>er</sup> janvier 2022 au 31 décembre 2026**. Sous réserve du bon déroulement de l'activité et de la disponibilité des fonds, le CNRS envisage ainsi d'octroyer au total sur ces cinq années, **75 000€** à ce réseau.

De manière générale, le CNRS apporte son soutien à ces réseaux après évaluation des propositions effectuées conjointement par les membres des laboratoires de recherche affiliés au CNRS et les autres scientifiques participant à ces actions. Cette évaluation prend en compte l'intérêt scientifique et les retombées potentielles des activités conjointes projetées ainsi que les liens existants et la complémentarité entre les scientifiques participant aux réseaux. Le soutien du CNRS prend la forme d'un financement spécifique destiné à couvrir une partie des surcoûts générés par le développement de ces projets de recherche. Il peut s'agir, par exemple, des coûts de transports internationaux, de séjours ou d'organisation de réunions. Ce financement est complémentaire des coûts qui sont directement couverts par les laboratoires et équipes de recherche impliqués.

Ces réseaux remplissent en outre les conditions suivantes :

- Les publications relatives au travail mené en commun font référence au réseau ainsi qu'aux établissements impliqués ;





- Toute information communiquée dans le cadre du réseau et qui est identifiée comme confidentielle conserve un caractère strictement confidentiel pendant toute la durée du réseau et cinq (5) ans après son terme.

Nous espérons que votre établissement continuera à partager l'intérêt que nous portons à ce réseau et qu'il pourra contribuer à son soutien financier et à son bon déroulement selon les conditions ci-dessus énumérées. Dans cette hypothèse, et en accord avec vos procédures internes d'évaluation et de financement, je vous serais reconnaissant de bien vouloir en informer le CNRS en envoyant par courrier électronique adressé à Clémence Gasquet, Chargée de coopération internationale ([clemence.gasquet@cnrs.fr](mailto:clemence.gasquet@cnrs.fr)), une lettre de soutien qui se référera de façon spécifique audit réseau. À cette fin, je me permets de vous adresser ci-joint un modèle de lettre facultatif.

Pour toute information complémentaire, n'hésitez pas à contacter Madame Gasquet.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Alain Mermet'.

Pour Antoine Petit, Président-directeur général du CNRS

Alain Mermet, Directeur Europe et International (DEI)



**Lettre de soutien  
D'Université Côte d'Azur  
au réseau de recherche international  
« GROUPEMENT EURO-MAGHRÉBIN DE MATHÉMATIQUES ET LEURS  
INTERACTIONS (GE2MI) »**

samedi 10 février 2024

CNRS (DEI)  
3, rue Michel-Ange  
75794 Paris cedex 16  
France  
clemence.gasquet@cnrs.fr

Cher Alain Mermet,

En réponse à votre lettre du 8 février 2024, Université Côte d'Azur prend bonne note du renouvellement du réseau « GROUPEMENT EURO-MAGHRÉBIN DE MATHÉMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS (GE2MI) » pour lequel des scientifiques de notre organisation ont manifesté le souhait de participer.

Par la présente, après examen de ce projet, je tiens à vous indiquer que notre organisation partage l'intérêt porté par le CNRS à sa prolongation ainsi que les conditions relatives aux publications, aux résultats et à la confidentialité.

Université Côte d'Azur souhaite également continuer à apporter sa contribution financière au réseau « GROUPEMENT EURO-MAGHRÉBIN DE MATHÉMATIQUES ET LEURS INTERACTIONS (GE2MI) », à travers un financement dédié qui viendra compléter le financement direct des laboratoires de recherche et équipes impliqués, affecté aux coûts de recherche.

En conséquence, sous réserve du bon déroulement de l'activité et de la disponibilité des fonds, notre contribution annuelle pendant toute la durée du réseau prendra la forme d'un soutien à ce réseau coordonné par le Pr François Delarue au LJAD à hauteur de 20 k€ sur le budget Recherche d'Université Côte d'Azur.

Bien cordialement

**Jeanick Brisswalter**

**Président**

**Université Côte d'Azur**

Université Côte d'Azur  
Le Président  
  
Jeanick BRISSWALTER



